



BUREAU FÉDÉRAL

jeudi 12 novembre 2009

à TOULOUSE

PRÉSENTS :

**Messieurs : Pierre CAMOU – Alain DOUCET – René HOURQUET –
Patrick BATTUT Jean-Louis BOUJON – Jean DUNYACH – Daniel FALQUE –
Bernard GODET – Jacques LAURANS – Jacques TROGER – Guy MOLVEAU –
Serge BLANCO – Patrice DOCTRINAL – Claude DOURTHE – Antoine MARIN–
Michel PALMIÉ – Jean-Louis BARTHÈS – Jean-Claude SKRÉLA –
Olivier KÉRAUDREN.**

ABSENTS EXCUSÉS : JEAN-Claude BAQUÉ - Christian BAGATE - Jo MASO

ASSISTENT A LA RÉUNION : PAUL DE KEERLE – Pierre ANCELY - Serge GROS



Le Président Pierre CAMOU ouvre la séance à 14h45.

I - COMMUNICATION DU PRÉSIDENT :

Le Président rappelle que le bureau fédéral sera essentiellement consacré à l'étude de l'arrêté des comptes de l'exercice 2008/2009 ; il salue à cet égard, la présence de Pierre ANCELY, Commissaire aux Comptes.

Le Président informe le bureau de la distinction obtenue par Francis PALMADE, qui va recevoir « l'IRB Referee Award 2009 » pour 40 ans passés au service du rugby.

II - AFFAIRES ADMINISTRATIVES : (Alain DOUCET)

- Requalification : sur proposition de la Commission de discipline, le Bureau fédéral prononce les requalifications suivantes :
 - Dossier n° 09 : DESBIENDRAS Cédric de FRIVILLE ESCARBOTIN radié le 15/06/2004 Comité Flandres
 - Dossier n° 10 : BEGUE Fabrice de l'US POUYASTRUC radié le 26/10/2006 Comité Armagnac Bigorre.
- Le Collège des Présidents des Comités Territoriaux devient le Conseil National des Présidents Territoriaux.
- Une Assemblée générale extraordinaire sera également convoquée le 19 Décembre 2009 afin de modifier les statuts de la FFR en raison du changement du lieu de siège social (transfert du 9 rue de Liège - Paris 9^{ème} au 3 /5 rue Jean de Montaigu - 91460 MARCOUSSIS).

III - AFFAIRES INTERNATIONALES (Jacques LAURANS)

- Célébration des 100 ans de Twickenham. Le meilleur essai retenu pour la communication de cet événement est celui de Philippe Saint André en 1993.
- Les Championnats du Monde juniors 2010 ont été attribués par l'IRB à la Russie.

IV - AFFAIRES FINANCIÈRES : (René HOURQUET)

- Arrêté des comptes 2008/2009
Le Trésorier général fait une première présentation de l'arrêté des comptes 2008-2009. Ce document sera soumis pour avis au Comité Directeur de la FFR du 20 novembre prochain avant sa présentation le samedi 19 décembre 2009 devant l'Assemblée Générale de la FFR.
- Aides Exceptionnelles FFR
 - 3000 € à la maison de retraite de Saverdun pour l'acquisition d'un appareil afin de faciliter la rééducation de Michel LAZERGES (ex CTR).
Le comité territorial et départemental contribueront ensemble pour la même somme.
 - 1500 € pour l'association caritative « Le sourire de Lucie ».
 - Rejets : demandes du C.D. 80 et de l'U.F.A.R. (Assurance).

– **Investissements comités territoriaux**

Financements comités dans le cadre de l'utilisation des fonds de la RWC 2007.

Un rappel est fait quant aux différents dossiers déjà aidés.

Une aide de 150.000 € est proposée et validée sur le principe pour le Comité des Alpes qui quittera le stade de Lesdiguières pour un siège en pleine propriété.

Le versement interviendra sur présentation du dossier complet.

– **Règlements généraux Article 617-11-3 (a)**

Suppression du plafonnement des déplacements pour les superviseurs officiant dans les compétitions professionnelles.

La disposition ne fera pas l'objet d'un rattrapage pour les rencontres déjà jouées.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre CAMOU lève la séance à 16h45
